

## STAGE EN ENTREPRISE

Le stagiaire doit progressivement découvrir l'environnement professionnel dans le domaine de l'image qui l'intéresse

### OBJECTIFS

Les activités confiées par l'entreprise d'accueil pourront être des tâches simples d'exécution ou de création, mais les objectifs principaux de ce premier stage sont la découverte et **l'observation d'un secteur d'activité en relation avec la création graphique, audiovisuelle ou game design**. Cette expérience permettra à l'étudiant de se sensibiliser au secteur d'activité choisi, de découvrir son organisation, son fonctionnement, ses métiers, ses relations externes, ses exigences...

### CALENDRIER

Stage découverte obligatoire : du 08/04/2019 au 12/04/2019

Stages facultatifs à chaque vacance scolaire :

du 29/10/18 au 02/11/18

du 24/12/18 au 04/01/19

du 11/02/19 au 22/02/19

du 15/04/2019 au 19/04/2019

### ÉVALUATION

Une grille d'évaluation (notes et appréciation) sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage. Les notes ne compteront pas dans la moyenne annuelle de l'étudiant mais cette évaluation lui permettra de se situer dans le domaine d'activité qu'il aura observé. Toutefois, il devra rédiger un rapport de stage qui sera évalué par ses formateurs. Cette note intégrera la moyenne annuelle de l'étudiant.

### CONVENTION

Une convention de stage, entre UCO Laval - Laval L3Di et l'entreprise, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de UCO Laval - Laval L3Di.

### MODALITÉS DE SUIVI

En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de UCO Laval - Laval L3Di. Si nécessaire un formateur de UCO Laval - Laval L3Di prend contact avec le maître de stage.

